

# PLAN D' ACTIONS 2021

---

- Publication de la version définitive du schéma pluriannuel.
- Formation et sensibilisation à l'accessibilité numérique pour acquérir les bonnes pratiques : mise en place d'un groupe de travail constitué de plusieurs agents de la Ville ; formation de l'ensemble des agents de la Ville via une communication interne (sur l'Intranet) et à l'aide de référents dans chaque direction.
- Audit complet d'accessibilité du site institutionnel ([www.ville-venissieux.fr](http://www.ville-venissieux.fr)) en complément de l'audit partiel réalisé par Asqatasun.  
Si possible, prévoir de se faire accompagner par une association Vénissienne intervenant dans le champ du handicap.
- Début d'audit des autres sites de la ville de Vénissieux et mise en place de la même méthodologie : site Intranet, Compte citoyen (GRC), sous-sites de la Ville... afin de publier les déclarations de conformité au RGAA 4 correspondantes.
- Correction des points de non-conformité pour les sites Internet et Intranet.  
Par exemple, prévoir de rendre accessibles les contenus multimédias de la Ville.
- Prise en compte de l'accessibilité numérique dès la rédaction d'un cahier des charges dans le cadre d'une future refonte du site institutionnel, ainsi que dans les rédactions d'appels d'offres.
- Création de modèles de conformité à l'accessibilité pour tous les documents PDF de la Ville mis en ligne sur les sites institutionnel et Intranet.
- Mise en ligne de documents de type FALC (Facile à Lire et à Comprendre) pour les actualités les plus importantes (en carrousel du site) à destination des citoyens de la Ville.